

Procès-verbal n°03 Commission Jeunes des Compétitions.

| | |
|---------------|--|
| Réunion du : | Jeudi 31 Août 2023 |
| À : | 14H00 au siège du District |
| Présidence : | M. Bernard BARLAGUET |
| Présent(e)s : | MRS. Jean Pierre RIEU.. Patrick AURILLON. Denis LASGOUTE. Stephan BROCCQ. Emile HOURS. Jean Marie TASTEVIN |

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le procès-verbal N°2 du 22.08.2023

COUPE GARD LOZERE

Les équipes 1 inscrites en championnat sont automatiquement inscrites en COUPE GARD LOZERE jeunes (art 9 alinéa 3 des RG DISTRICT).

Tour cadrage :

- Pour les U16/U17 les 23 et 24 Septembre 2023
- Pour les U14/U15, les 30 septembre et 1^{er} Octobre 2023
- Pour les 16^{ème} de finales les 4 et 5 Novembre 2023

COUPE GAMBARDELLA

En raison du premier tour de la COUPE GAMBARDELLA le 10 Septembre 2023, correspondant à la première journées de nos championnats U18/U19 et U17 D1, U17D2

Les rencontres ci-dessous sont reportées le 23/09/2023 à 15H00 pour les clubs qualifiés pour le tour N°2 de cette Coupe, un nouveau report sera donné à une date ultérieure.

U18/U19 POULE A

EP VERGEZE/FC RAIA ALES
GC UCHAUD/AS POULX

U18/U19 POULE B

FC CHUSCLAN LAUDUN/FC SAUVETERRE

U16/U17 D1 POULE A



NIMES LASSALIEN/AS POULX
FOOT TERRE DE CAMARGUUE/US TREFLE
N. PISSEVIN VALDEGOUR/EP VERGEZE

U16/U17 D1 POULE B
RC GENERAC/CHUSCLAN LAUDUN

U16/U17 D2 POULE A
AS ROUSSON/ST JEAN DU PIN (**remis à une date ultérieure**)

U16/U17 D2 POULE C
AS CAISSARGUES/GC UCHAUD (**remis à une date ultérieure**)

LES ENGAGEMENTS ou PRE ENGAGEMENTS

Date limite le vendredi 18.08.2023 à 8H00 (au-delà vous ne pourrez plus engager d'équipe par le réseau FOOT CLUB – faire une demande par mail qui sera ou non prise en considération par la Commission, si toute fois il y a des places vacantes car le championnat débute les 9 et 10 Septembre 2023 – difficile de refaire les calendriers pour des clubs retardataires).

ENGAGEMENTS EQUIPES SUITE PROBLEME LOGICIEL INFORMATIQUE

U18/U19
POULE A : FC VAUVERT

U16/U17 D2
POULE A : NIMES CHEMIN BAS

POULE B : ESPERANCE SPORTIVE NIMOISE ; CHUSCLAN LAUDUN

U14/U15 D3
POULE C : N. ESPERANCE SPORTIVE NIMOISE.

U14 TERRITOIRE
POULE UNIQUE : VENDARGUES

CHANGEMENTS DE POULES

U14/U15 D2
POULE A : OL FOURQUES – ST BEUCAIRE 3
POULE B : FC BERNIS – ENT ST JULIEN DE PEYROLAS-ST PAULET DE CAISSON

ENGAGEMENTS TARDIFS :

U16/U17 D2 : ST JULIEN DE PEYROLAS-ST PAULET DE CAISSON-OC BELLEGARDE

U14/U15 D3 : AEC ST GILLES-VERS 2

Par mail du 25.08.2023, le club du FC VAUVERT désengage son équipe en U16/U17 de la D1 POULE A. La Commission prend note de sa décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



LE PRESIDENT

B. BARLAGUET

LE SECRETAIRE DE SEANCE

JP RIEU

REFONTE DES CHAMPIONNATS JEUNES

Teste voté en AG du 01.07.2023 (le détail est communiqué en ANNEXE 1)

REFONTE DES CHAMPIONNATS JEUNES (SAISON 2024/2025)

Texte voté en AG du 01.07.2023 et application au 1^{er} Juillet 2024)

NB : attention les informations ci-dessous sont uniquement données à titre d'informations et son susceptibles de modifications selon les éléments en possession de la commission des championnats jeunes en fin de saison lors de la transition vers la saison 2024/2025. Elles n'ont aucune valeur certaine et juridique.

Le nombre de rétrogradations et maintiens peut évoluer à la baisse ou à la hausse selon la mise à disposition des équipes de Ligue vers notre District.

EXTRAIT REGLEMENT ANNEXE 14 :

« Aux fins de constitution des championnats 2024/2025, à l'issue de la saison 2023/2024 par l'application des présents règlements, en complément de l'application de l'article 8, il sera procédé comme suite dans chaque catégorie concernant les relégations :

- a) Dans chaque catégorie en départemental 1, le nombre d'équipes concernées par la relégation automatique de Départemental 1 en Départemental 2 en fonction des besoins pour atteindre le nombre d'équipes qualifiées pour participer au championnat départemental 1 saison 2024/2025 et déterminé par les présents règlements.

Ces équipes sont déterminées par l'ordre inverse du classement, c'est-à-dire en partant de la dernière place, de manière que le nombre d'équipes qualifiées pour participer à la compétition la saison suivante soit égal à celui déterminé par les présents règlements. En cas de besoin de départage, il sera fait application des articles 92 et 93 des RG du District.

- b) Dans chaque catégorie en Départemental 2, 3 et 4, les relégations en championnat de niveau supérieur en niveau inférieur sont en fonction des relégations éventuelles du championnat départemental 2.

Ces équipes sont déterminées par l'ordre inverse du classement, c'est-à-dire en partant de la dernière place de niveau supérieur, de manière que le nombre d'équipes qualifiées pour participer à la compétition la saison suivante soit égal à celui déterminé par les présents règlements. En cas de besoin de départage, il sera fait application des articles 92 et 93 des RG du District »

A l'issue de la saison 2023/2024 et 2024/2025 :

I. CATEGORIE U18/U19

En fonction des engagements, des équipes nouvelles et des rétrogradations des équipes de Ligue et de U18 R2.



Deux possibilités :

- Soit une poule unique à 12 équipes
- Soit deux poules à 10 équipes avec création de la Départementale 2

II. CATEGORIE U16/U17

Départemental 1

- Une poule unique à 12 équipes
- 1 rétrogradation des U16 R1 ou U16 R2 (non définitif – peut varier)
- 4 accessions des U17 D2 (saison 2023/2024)
- 7 maintiens en D1 (saison 2023/2024)

Départemental 2

- 2 poules de 10 (20 équipes)
- 12 rétrogradations de D1 (saison 2023/2024)
- 8 maintiens de D2 (saison 2023/2024)

Départemental 3 (création)

- 2 ou 3 poules de 10 équipes
- 18 équipes rétrogradées de D2 (saison 2023/2024)
- Les équipes nouvelles

III. CATEGORIE U14/U15

Départemental 1

- 1 poule unique à 12 équipes
- 1 accession en U16 R2
- 1 rétrogradation des U14 R
- 4 accessions de D2 (saison 2023/2024)
- 2 accessions des U14 territoire (saison 2023/2024)
- 5 maintiens de 1 (saison 2023/2024)

Départemental 2

- 2 poules de 10 équipes (20 équipes)
- 14 rétrogradations de la D1 (saison 2023/2024)
- 2 accessions U14 TERRITOIRE (saison 2023/2024)
- 3 accessions D3 (saison 2023/2024)
- 1 maintien de D2 (saison 2023/2024)

Départemental 3

- 2 poules de 10 équipes (20 équipes)
- 15 rétrogradations de la D2 (saison 2023/2024)
- 2 accessions U14 TERRITOIRE (saison 2023/2024)
- 3 maintiens de la D3 (saison 2023/2024)

Départemental 4

- 2 ou 3 poules de 10 équipes
- 2 accessions U14 TERRITOIRE (saison 2023/2024)
- 24 rétrogradations de la D3 (saison 2023/2024)
- Les équipes nouvelles.

